

Nom et coordonnées de l'école :

Ecole élémentaire Publique
11 Avenue de Blanzac
33370 Yvrac

**PROCES-VERBAL
1^{er} CONSEIL D'ECOLE**

Mardi 12 novembre 2024

Circonscription Entre-deux-mers

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Marion Laclau

Inspecteur de l'éducation nationale : Stéphane Gay

Equipe enseignante :	Camille POUPARD-TURPIN, Adeline HYP, Maylis LAFON, Sylvie POLLION, Marc BOISSELOT, Benjamin BARDON, Jade CAMINO (qui décharge Mme LACLAU le mardi et un jeudi sur 3),
Le maire ou son représentant :	Olivier LAFEUILLADE (maire), Isabelle GOBILLARD (adjointe chargée de la jeunesse, de l'enfance et de l'éducation),
DDEN :	néant
Invités (personnel municipal,...) :	Jérôme Averous (pôle jeunesse) <u>Titulaires</u> : Aurélie LOPEZ NADAL, Julie BLANCHET, Delphine BOUTON, Elodie MICHON, Camille PLANCKE, Floriane LE BOLAY <u>Suppléants</u> : Emilie BROUQUEYRE

Excusés :

- Enseignant : Magalie ROUDRIE (TRS rattachée à l'école),

- Mairie : Isabelle REQUER (élue déléguée aux affaires scolaires), Francis BOBULSKI (adjoint chargé des bâtiments)

- Titulaires : Camille PELETTE,

- Suppléants : Sabrina PLANTEY, Emilie DOUAOUDA, Benoît FLEURÉ, Emilie RICBOURG, Alisun DE LOOZE

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaire de séance : Benjamin Bardon

- Approbation du PV du précédent conseil d'école

Le dernier conseil d'école a eu lieu le 11 juin 2024. Suite à la relecture, le PV a été validé puis communiqué aux familles par mail et mis en ligne sur le site de la mairie.

- Règlement intérieur du conseil d'école - fonctionnement et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret.

- ♦ Le conseil d'école peut désormais être amené à **se prononcer sur les principales questions de vie scolaire** (article L. 411-1 du code de l'éducation). Il **donne son avis non seulement sur les actions pédagogiques mais aussi éducatives** qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.
 - ♦ Le conseil d'école donne son accord sur le **programme d'actions établi par le conseil école-collège** afin de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré, en conformité avec l'article D. 401-4 du code de l'éducation issu du décret conseil école-collège du 24 juillet 2013.
- Le premier Conseil de cycles a eu lieu le lundi 6 octobre au Collège de St Loubès en présence de Mme POLLION. Ont été évoqués : les résultats obtenus aux évaluations nationales et des projets qui pourraient être mis en place ou reconduits pour cette année scolaire. Bien évidemment avec les changements prévus (nouvelle carte scolaire) beaucoup ont évoqué les difficultés de se projeter. Les échanges avec le secondaire étant essentiellement et surtout accés sur la visite du collège qui accueillera les CM2 en septembre 2025 ! qui ne nous concerne pas. La carte scolaire n'est pas modifiée pour Yvrac, les élèves poursuivront leur scolarité au Collège de Ste Eulalie. Lors de l'enquête, seuls 89 votes ont été enregistrés pour Yvrac. *Mr le Maire précise que les votes ne faisaient pas apparaître de volonté d'aller au collège de Montussan.*
- ♦ Le conseil d'école donne un avis sur les actions menées contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de **harcèlement**.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école ou au conseil d'administration sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voix délibérative. Ils peuvent par ailleurs assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative.

- Présentation des membres du Conseil d'école

-Enseignants et classes : 169 élèves répartis sur 7 classes. Marion LACLAU classe de CP : 24 élèves , déchargée le mardi et un jeudi sur 3 par Jade CAMINO, Camille POUPARD-TURPIN classe de CP/CE1 : 22 élèves (dont 8 CP et 14 CE1), Maylis LAFON, classe de CE1 : 25 élèves, Marc BOISSELOT classe de CE2 : 24 élèves, Benjamin BARDON, classe de CE2/CM1 : 23 élèves (dont 8 CE2 et 15 CM1) , Sylvie POLLION classe de CM1/CM2, 25 élèves (dont 9 CM1 et 16 CM2) et Adeline HYP classe de CM2 : 26 élèves

- Gaëlle GLAZIOU, psychologue scolaire a pris ses fonctions à la rentrée 2023.

- Parents élus présents

- Pas de DDEN cette année.

- Mesdames et Messieurs les élus de la commune d'Yvrac.

Nous accueillons dans l'école 3 personnes qui viennent en aide aux élèves ayant une notification MDPH : Mmes BRU (8 h en CM2 et 12h en CE2), GRABOWSKI (12 h en CE1 et 8h en CE2) et YALCIN (8 h en CE1).

Nous avons la chance d'avoir 2 services civiques dans l'école qui mènent différentes missions afin de contribuer aux activités éducatives et pédagogiques de l'école et accompagner des actions ou projets d'éducation à la citoyenneté.

-Résultats des élections de représentants de parents d'élèves

Le vote des représentants des parents d'élèves a eu lieu le vendredi 11 octobre. Les parents ont exprimé leur suffrage en votant par correspondance. Il y a autant de représentants de parents d'élèves au conseil d'école que de classes dans l'école, soient cette année : 7 titulaires et 6 suppléants. Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école en plus des parents d'élèves titulaires. Chaque suppléant a droit de vote uniquement lorsqu'il remplace un titulaire.

Sur 293 parents inscrits, 219 ont voté, 176 suffrages exprimés et 43 bulletins nuls ou blancs.

Le taux de participation a été de 74,74 % (soit 8 points de plus que l'an passé : 66,34 %). Une seule liste présentée, celle de l'APEY (Association des Parents d'Elèves d'Yvrac).

Ont été élus : Titulaires : Aurélie LOPEZ NADAL, Julie BLANCHET, Delphine BOUTON, Camille PELETTE, Elodie MICHON, Camille PLANCKE, Floriane LE BOLAY,

Suppléants : Emilie BROUQUEYRE, Emilie DOUAOUDA, Benoît FLEURÉ, Emilie RICBOURG, Sabrina PLANTEY, Alisun DE LOOZE.

I) Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité et Charte de la Diversité

Règlement intérieur : Le règlement intérieur 2024-2025 a été voté et approuvé lors du dernier conseil d'école de juin. Il a pu être ainsi remis aux familles dès la rentrée. Les modifications portaient sur les retards et le respect des horaires de l'école. Nous notons de réels progrès depuis la rentrée.

Charte de la Laïcité : La laïcité est un principe de liberté, liberté de croire ou de ne pas croire. Elle est au fondement de notre société et de notre école qui doit préserver les élèves de tout prosélytisme idéologique, économique et religieux. Les différents enseignements contribuent à la transmission de la laïcité, en particulier l'enseignement moral et civique, l'histoire géographie ou encore la littérature.

A l'occasion de la journée de la Laïcité prévue le 9 décembre, cette charte sera présentée, lue en classe et signée par les parents et les élèves dans le courant du mois de décembre. Ce travail sur l'éducation morale et civique se poursuivra tout au long de l'année.

Charte de la diversité : La Charte de la diversité est un texte d'engagement qui détermine l'ensemble des règles connues et approuvées de tous, enfants, enseignants, parents et personnels de service, afin de mieux vivre ensemble. L'apprentissage de la vie de groupe passe par l'obéissance aux règles élémentaires de respect et de politesse, par la maîtrise de soi.

Charte du parent accompagnateur : C'est un nouveau document que chaque parent signera afin de s'engager dans sa démarche d'accompagnateur. Dans ce document nous avons rajouté un item concernant la prise et la diffusion de photographies par les parents.

b) Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

L'équipe a suivi une formation il y a deux ans. Les situations de harcèlement scolaire seront traitées par Mme Laclau et Mr Boisselot. Toutes les classes ont été sensibilisées lors de la journée NAH (Non Au Harcèlement) le jeudi 7/11. Une information a été donnée aux familles avec les numéros de téléphones utiles.

En cas de situation de Harcèlement avérée, Mme Laclau et Mr Boisselot se doivent de suivre un protocole très explicite : accueil immédiat de la victime, information à sa famille, écoute, mise en protection, accueil du ou des témoins, accueil du présumé « harceleur », information à sa famille. Un questionnaire « neutre » sert d'appui pour les entretiens. Puis, en équipe : évaluation de la situation, modification des mesures de protection en faveur de la victime, décision des sanctions, suivi et information auprès des familles, de l'IEN et de l'équipe du pôle enfance.

c) Présentation du plan de continuité pédagogique

A ce jour, la base mail est à jour et chaque enseignant a créé sa liste de diffusion avec les parents des élèves de sa classe. Il nous est donc facile d'échanger avec les familles. Il existe des outils institutionnels comme Apps.education.fr nous permettant de faire classe à distance si on nous le demandait à nouveau...

d) Sécurité à l'école

-Relevant du Premier ministre, le plan VIGIPIRATE est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Actuellement l'ensemble du territoire est placé au niveau : sécurité renforcée, urgence attentat depuis le 24/03 dernier. C'est pourquoi le cross de l'école sur le temps scolaire (vendredi 13/10) n'a pas eu lieu au Parc de la Source en présence des familles comme on en avait l'habitude.

-Dans le cas de « sortie occasionnelle ou régulière pendant le temps scolaire » : l'enseignant peut sortir seul avec sa classe. Plus besoin d'autorisation parentale si la sortie est comprise entre 8h30 et 16h30, le temps méridien fait partie de la journée de classe. Les parents en seraient bien sûr informés.

-Les écoles et les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain...),

technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. Le PPMS est mis à jour tous les ans, ce travail est en cours, conjointement avec la mairie.

L'exercice d'alerte intrusion a été réalisé en lien avec la maternelle le jeudi 7/11, comme cela avait été préconisé par l'Equipe Mobile de Sécurité. La maternelle a donné le signal, s'est confinée et nous avons évacué l'école élémentaire, le danger n'étant pas ici. C'est la première fois que nous réalisons cet exercice, avec en appui, la gendarmerie de Carbon Blanc. L'exercice s'est bien déroulé et sera reconduit.

L'exercice « Risques majeurs » sera mis en place au mois de janvier 2025.

Les exercices incendie : un premier exercice programmé a eu lieu le mardi 10/09. L'exercice s'est bien déroulé, les classes du bâtiment principal ont évacué en 2mn 30. La classe de Mme Lafon était à la piscine et n'a pas participé à l'exercice. Un deuxième exercice aura lieu courant 2025.

f) Budgets municipaux

Suite à la baisse de 30% du budget alloué en 2023, passant de 110 € à 80 € par élève et par an, le budget alloué à l'école élémentaire pour 2024 est resté le même ce qui représente 14 960 € en budget de fonctionnement.

Sur ce budget : 4 353 € sont alloués pour les sorties scolaires (voyages, bus), 5 000 € ont été dépensés pour les fournitures scolaires, 2 815 € pour des projets culturels (projet plantain, projet des hommes de paille, projets des cercles conteurs pour une des deux classes, projet musique du premier trimestre) et 1 416€ en logiciels ou matériel pédagogique commun. Il reste 1000€ pour une commande de papier et les urgences d'ici la fin de l'année. Dans le cas de dépenses urgentes, c'est la coopérative qui prendra le relais. Pour le reste nous attendrons janvier 2025. *La municipalité travaille actuellement sur la préparation d'un budget à l'identique pour l'école en 2025.*

Pour les sorties ponctuelles de proximité, à la journée ou à la demi-journée, la mairie met à disposition le bus jaune ce qui nous permet d'économiser sur ce même budget.

g) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

Mr Bardon, mandataire gère ce budget qui fonctionne par année scolaire. Les comptes ont été vérifiés par des parents fin septembre et transmis à l'OCCE, organisme auquel l'école est affiliée. Fin octobre, le solde était de 12 631€. Les adhésions de rentrée des familles, les bénéfices des photographies scolaires et de la fête de l'école permettent son fonctionnement.

Cette année, nous avons décidé de ne pas « imposer » de montant fixe pour la coopérative scolaire comme l'an dernier. Lors des réunions de rentrée, nous avons expliqué de vive voix, son intérêt et son fonctionnement. Nous remercions les familles pour leur générosité.

Les photographies de classe ont eu lieu en octobre et les commandes sont clôturées depuis le 5/11.

La coopérative scolaire finance les sorties à côté sciences, une partie des voyages scolaires, les abonnements de classe (journal, magazine...), des éventuels déplacements en bus et autres projets de classes ou d'école comme les ateliers cuisine pour la semaine du goût.

h) Utilisation des locaux de l'école hors temps scolaire

Les locaux peuvent être occupés par les enseignants lors de leur formation continue. Cette année, tous les enseignants sont en évaluation d'école, 12h de réunions sont allouées pour la rédaction du rapport d'auto-évaluation. Les enseignants ont pu choisir parmi les modules proposés pour compléter les 6 h, soit 18h de formation par an.

Lors des vacances scolaires, des stages de soutien pouvaient être proposés aux élèves en difficultés. Un stage a eu lieu fin août. Cette année aucun stage ne sera proposé. Deux enseignantes volontaires n'ont pu obtenir de parts fonctionnelles « de pacte ». Nous avons fait part à notre Inspecteur de notre déception à la fois pour

les élèves et les enseignantes qui étaient prêtes à travailler plus pour gagner plus. Les budgets, réduits, ont été alloués ailleurs.

i) Communication : Parents / Enseignants / Direction / Mairie

Parents/enseignants : Des réunions de rentrée ont eu lieu dans chaque classe dans le courant du mois de septembre. Les rendez-vous peuvent être pris via le cahier de liaison de l'élève ou directement par messagerie. Nous essayons de faire passer un maximum d'informations via les messageries des parents ou à défaut par le cahier de liaison (violet pour toutes les classes). Les classes de CP et de CE1 utilisent l'application Klassly.

Parents/Direction : La directrice est déchargée le mardi toute la journée et un jeudi sur 3. Les parents désireux de la rencontrer ou de lui téléphoner peuvent le faire plus facilement ce jour-là. Les équipes éducatives auront lieu plus particulièrement ces jours-là en présence des professionnels s'occupant de l'élève dont il est question et de la psychologue scolaire si sa présence est nécessaire.

Si des difficultés d'ordre pédagogiques surviennent, nous conseillons de les régler en priorité avec l'enseignant de la classe qui est plus à même de répondre. La directrice peut être présente pendant les rendez-vous.

Parents/Mairie : Les parents d'élèves doivent se tourner vers la mairie en ce qui concerne la pause méridienne, la restauration scolaire et le périscolaire. Madame GOBILLARD est l'adjointe à l'enfance, la jeunesse et l'éducation et est joignable au 05 56 06 68 78 afin de prendre rendez-vous ou par mail : mairie@yvrac.fr.

Pour rappel, tout mail envoyé en dehors des heures de classe ne justifie pas de réponse immédiate.

II) Projets et vie de l'école

a) Axes généraux

Le projet d'école 2021-2026 porte sur trois axes :

Fiche n°...	Intitulé	Actions menées
<u>Axe 1 : Améliorer les résultats des élèves dans les apprentissages fondamentaux pour garantir un parcours de réussite</u>		
1	Les compétences des élèves en langage oral	Travail mené dans toutes les classes en fonction du niveau des élèves
2	Développer les capacités de compréhension des textes par les élèves	
3	Résolution de problèmes du CP au CM2 : cohérence du parcours de l'élève	Voir détail en page suivante
<u>Axe 2 : Favoriser l'inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours</u>		
	Inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours	Voir détail en page suivante
<u>Axe 3 : Préserver/améliorer le fonctionnement de l'école (climat scolaire) :</u>		
	Climat scolaire, qualité de vie à l'école	Voir détail en page suivante

b) Présentation des nouveaux outils et manuels en lien avec le projet d'école

Résolution de problèmes : Toutes les classes font des défis-maths avant les vacances à partir des ouvrages des éditions Retz. Pour les CP, les problèmes sont travaillés au quotidien (2 par jour) et les défis des 100 jours sont proposés en avril.

Inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours : Différents projets sont proposés à tous les élèves de l'école : le cross (réalisé en octobre), actions solidaires : collecte de jouets en fin d'année, et création de cartes de vœux à destination des personnes âgées de la commune, Pas de projet chorale cette année mais un projet percussions. Valérie Roy, professeur de musique, intervient une fois par mois dans toutes les classes afin de travailler le rythme avec différentes entrées.

Climat scolaire, qualité de vie à l'école : Depuis la reprise le 4/11, les services civiques proposent et animent des jeux lors des récréations sur la base du volontariat. Des délégués ont été élus dans chaque classe. La première réunion a eu la semaine dernière. Les objectifs seront d'inviter les élèves à proposer des idées pour améliorer leur vie à l'école. Le travail engagé l'année dernière sur des règles de vie commune vont être finalisées par les enseignants.

Chaque classe va bénéficier d'un atelier sur la gestion des émotions en partenariat avec l'Association « Mes petits pas ». Ces ateliers en ½ classe auront lieu fin novembre-début décembre. Nous avons la chance de bénéficier de la gratuité de ces ateliers. Ces ateliers deviennent payants à compter de janvier 2025 et la facture se serait élevée à 1 050€ pour les 7 classes.

c) Projets de classe en lien avec le projet d'école

Natation : séances en cours pour les CE1 (le mardi depuis le 10/09 et jusqu'au 26/11), séances prévues pour les CM1/CM2 et CM2 le lundi du 2/12 au 3/03 et pour les CP et CP/CE1, le jeudi, du 13/03 au 05/06. Les parents sont mobilisés pour nous accompagner et passer l'IEB natation. Nous les remercions. Le transport et les entrées sont financés par la CDC.

Commémoration du 11 novembre : la cérémonie a eu lieu le 11/11 à 11h à Yvrac. Un mail d'information a été envoyé aux familles pour les y inviter.

Projets en lien avec la médiathèque :

- Cinéma : projection d'un film en concertation avec les enseignants avant chaque période de vacances. Chaque enseignant peut en bénéficier.
- Emprunt de livres pour tous et ateliers (à la demande de chacun), toutes les 3 semaines environ.
- Lis tes ratures : chaque enseignant a choisi 6 ouvrages parmi une sélection proposée. Ces ouvrages sont travaillés par les enseignants et une rencontre aura lieu avec un auteur ou un illustrateur en début d'année 2025. Chaque classe est ensuite invitée à réaliser une production plastique en lien avec l'un des ouvrages sélectionnés. Toutes les créations seront exposées les 17 et 18 mai 2025 à la Coupole de St Loubès (entrée libre).

Ateliers cuisine pour la semaine du goût (du 14 au 18 octobre). Toutes les classes ont cuisiné et tous les élèves ont pu déguster à la fin de chaque journée. Les recettes ont été envoyées aux parents d'élèves par messagerie.

CP : La classe a été accueillie au « Domaine grand jour » (la matinée du 1/10) et a pu découvrir les vignes, les vendanges et la vie des abeilles. Correspondance scolaire avec une autre classe de CP sur Cénac (2 rencontres sont prévues au cours de l'année scolaire). Projet à l'étude : voyage scolaire de deux jours et une nuit au domaine de la Frayse avec la classe de CP/CE1.

CP/CE1 : Projet de voyage scolaire de deux jours et une nuit au domaine de la Frayse avec la classe de CP.

CE1 : Participation à la semaine de la presse, au Vendée des globes et à un concours d'écriture proposé par les éditions Nathan

CE2 : Intervention d'une demi-journée organisée par Côté Sciences et réalisée à l'école « Vivre dans l'espace, devenir astronaute »

Un projet de voyage scolaire à Casteljaloux entre les classes de CE1 et de CE2 est à l'étude.

CE2/CM1 : Projet vélo en fin d'année (ateliers dans l'école) couplé avec des séances d'équitation en fin d'année (projet à l'étude). Souhait de participer au festival « Echapées Belles de Blanquefort », projet de randonnées pédestre.

CM1/CM2 et CM2 : en recherche active d'un voyage scolaire ou d'une sortie scolaire en lien avec les programmes. Participation à la semaine de la presse, projet de randonnées pédestres.

d) Evaluation d'école et démarche « Notre Ecole, faisons-la ensemble »

Evaluation d'école : Les deux écoles sont concernées cette année et les deux équipes doivent rédiger un dossier d'autoévaluation qui sera transmis à une équipe d'évaluateurs de la DSDEN mi-janvier. Ce dispositif consiste à faire un bilan des points forts et de nos faiblesses. L'objectif est d'améliorer le bien-être des élèves et des adultes, de renforcer la dimension collective et de mieux faire réussir nos élèves. Cet état des lieux permettra une ré-écriture du projet d'école en 2025-2026 en ciblant nos besoins.

Le dispositif "Notre École, Faisons-La Ensemble" permet aux écoles, collèges et lycées d'obtenir un soutien à des projets innovants portant sur le bien-être des élèves, l'égalité des chances ou l'ambition scolaire. Une réflexion et une concertation sur l'amélioration de la cour de récréation devra être menée à l'avenir afin de favoriser le bien-être à l'école et la réussite des élèves.

e) Accueil périscolaire et éventuelles actions en lien avec le projet d'école

- Un travail de co-éducation est mené avec Mme Laclau afin de traiter les situations problématiques que nous pouvons rencontrer (réunions bihebdomadaires).
- Diminution de la liste d'attente sur les mercredis et les vacances malgré la classe supplémentaire. La capacité d'accueil est de 42 enfants maximum (sauf si sortie avec le bus, capacité limitée). Elle restera en l'état afin de privilégier un accueil qualitatif.
- Les NAP sont maintenus sur la pause méridienne. 3 activités sont proposées sur les deux temps d'accueil par des animateurs diplômés (sports, chant, activités manuelles). Les enfants se portent volontaires s'ils le souhaitent.
- Lors des deux services de cantine un challenge est proposé : rangement, écoute, tri des déchets... Les élèves adhèrent bien à ce défi et sont plus calmes.
- Lorsque le pôle manque d'animateurs (pour cause de maladie par exemple), le service d'accompagnement est interrompu.
- Il y a toujours une liste d'attente pour les mercredis en période scolaire, actuellement le pôle peut accueillir 42 enfants.

III) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (APC, Devoirs faits, pôle ressources, RASED...)

Les Activités Pédagogiques Complémentaires : Suite à une demande ministérielle, les APC doivent être pleinement investies pour soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, notamment les plus fragiles et contribuer à la maîtrise de la langue pour tous (langage et lecture). Ils permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins. Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

Le RASED : Gaëlle GLAZIOU est sur le poste depuis l'année dernière. Un flyer a été collé dans les cahiers de liaison, les parents peuvent l'appeler directement s'ils le souhaitent.

Pour information, il n'y a pas d'enseignant spécialisé (le Rased c'est elle !), son secteur compte 1 600 élèves sur 9 écoles et 4 communes.

b) Dispositifs spécialisés (ULIS, UPE2A...) et partenaires associés

L'école n'est pas concernée par ces dispositifs.

- Le dispositif ULIS permet aux élèves peuvent présenter des troubles divers. Ils bénéficient d'un enseignement spécialisé et d'une inscription dans une classe ordinaire où ils effectuent des apprentissages scolaires au plus proche du rythme des autres élèves.
- La cellule UPE2A* (*unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) a été saisie l'année dernière. 2 enseignantes se sont déplacées en début d'année pour évaluer le niveau de deux enfants allophones* (*la langue maternelle est une langue étrangère) arrivés à la rentrée et donner des outils de travail aux enseignants. La mairie nous avait fourni 2 PC que nous avons installés dans les deux classes fréquentées par ces deux élèves. Nous sommes en train de saisir l'Inspection pour que les enseignantes UPE2A reviennent.

MAIRIE

Tous les « petits travaux du quotidien » sont effectués rapidement et nous remercions la mairie et les services techniques.

- Place handicapée : serait-il possible de déplacer le panneau concernant l'amende liée aux déjections canines et d'apposer à la place un panneau pour rappeler la sanction en cas d'usage indu d'une place de stationnement réservée, à savoir 135€ d'amende pour stationnement gênant ? Nous assistons encore des manquements de civisme de la part de certaines personnes (mail de rappel envoyé ce jour).
- Relance de Mme Laclau concernant certains travaux demandés et non effectués à ce jour : odeurs et problème de chaleur dans la classe de Mme Poupard, remaniement du plafond dans la classe de Mme Pollion, fissures présentes dans les classes et dans le hall (déclaration de sinistre en cours), demande pour avoir le WIFI (ce qui nous permettrait alors de monter un projet numérique, tablettes ou PC), demande depuis septembre 2022 d'un nouveau bac de récupération du papier (plus grand) pour le hall d'entrée, demande de récupération de fauteuils de classe pour les enseignants, travaux de peinture du hall pour commencer (en attente du dossier de sinistre), étude commune à programmer entre la Mairie et l'École sur un réaménagement de la cour. Enfin, le projet de doter chaque classe de Pagiers (télécommandes connectées entre elles à des boîtiers) afin de déclencher les alertes PPMS serait envisageable lorsque des aides seront allouées aux communes pour ce type d'investissement.
- Travaux réalisés : stores posés sur les deux fenêtres donnant sur la cour de la classe du haut, problème de guêpes et frelons résolus dans la classe de Mme Poupard

APEY

L'Académie vous a-t-elle fait un retour concernant la proposition de cours linguistiques présentée avant le départ en Grandes Vacances ? Certaines sections linguistiques ont-elles pu être ouvertes ? Si un tel dispositif est compliqué à mettre en place au niveau de l'Académie, y aurait-il possibilité de proposer de tels cours via le concours de la communauté des communes Les Rives de la Laurence ?

Réponse : A ce jour ces cours de langue n'ont pas été mis en place, souvent par manque de professeurs. Madame Laclau, tiendra les familles informées si elle a du nouveau. Le sujet pourra être abordé lors de la commission de la CDC.

L'école dispose-t-elle d'un budget spécifique lui permettant de financer l'achat d'accessoires spécifiques pour gérer les élèves ayant des difficultés à se concentrer ou rester "statique" sur une "longue" période ?

Quel est le retour d'expérience constaté suite à l'usage des "coussins d'assises dynamiques", "élastiques busy legs" ? Connaissez-vous le Kinnebar Foot Swing (kinnebar.com) utilisé dans des circuits scolaires étrangers ? Auriez-vous des recommandations sur des accessoires aux fonctionnalités proches et budget plus accessibles ?

Réponse : Nous n'avons pas de budget spécifique mais un budget global que nous utilisons en fonction de nos besoins. Nous utilisons déjà des coussins à picots et des chambres à air qui ont un coût plus abordable pour aider les élèves en difficultés.

DATES IMPORTANTES

- La fête de l'école aura lieu le vendredi 27 juin 2025.

Calendriers des festivités prévues :

- Vide ta chambre a eu lieu le 13/10
- Vente de chocolats (fin de l'opération à la fin du mois de novembre)
- Goûters à thème le jour des vacances
- marché de Noël le 7/12/2024
- Carnaval le samedi 22/03/2025, le thème reste à définir
- Yoga en famille : projet à l'étude

Fin du conseil d'école : 20h15

Prochain conseil d'école aura lieu le Mardi 18 mars 2025.

Fait à Yvrac le 12/11/2024

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole



Le Secrétaire de séance :



